

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## **SunStack SAS**

Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 €

Siège social : 12 rue de Nouvelles Energies, 59100 Roubaix – France

SIRET : 842 517 936 00019 (numéro fictif)

---

### PRÉAMBULE

SunStack SAS est spécialisée dans le conseil, le dimensionnement, la vente et l'installation de solutions photovoltaïques destinées aux particuliers et professionnels en France métropolitaine.

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent l'ensemble des relations contractuelles entre SunStack SAS et ses Clients.

## **ARTICLE 1 – CHAMP D'APPLICATION**

Les présentes CGV s'appliquent à toute commande signée par le Client.

Toute signature vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions.

Elles prévalent sur tout autre document non expressément accepté par écrit.

## **ARTICLE 2 – OFFRES ET COMMANDES**

Les devis sont valables 30 jours à compter de leur date d'émission.

Les prix sont établis selon la puissance installée, la configuration technique et l'accessibilité du chantier.

Le contrat est formé à la signature du devis et au paiement de l'acompte.

Un délai légal de rétractation de 14 jours est applicable aux particuliers.

## **ARTICLE 3 – DÉMARCHES ADMINISTRATIVES**

SunStack peut agir sous mandat pour effectuer les démarches administratives nécessaires.

Les frais imposés par des organismes tiers restent à la charge du Client.

En cas de refus administratif, les frais engagés pourront rester dus.

## **ARTICLE 4 – INSTALLATION ET ACCÈS AU CHANTIER**

Le Client garantit un accès sécurisé et libre au chantier.

Un point d'eau et une alimentation électrique doivent être disponibles.

Tout déplacement inutile pourra être facturé 250 € HT minimum.

## **ARTICLE 5 – DÉLAIS D'EXÉCUTION**

Les délais sont donnés à titre indicatif.

Aucun retard ne pourra donner lieu à indemnisation sauf dépassement supérieur à trois mois non imputable au Client.

## **ARTICLE 6 – PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT**

30 % d'acompte à la commande.

70 % à la mise en service partielle.

Tout retard entraîne une pénalité de 10 % du montant HT ainsi que les intérêts légaux en vigueur.

## **ARTICLE 7 – GARANTIES ET RESPONSABILITÉ**

Les équipements bénéficient des garanties fabricants selon le matériel installé.

La garantie d'installation est fixée à 10 ans.

SunStack ne pourra être tenue responsable des modifications d'aides publiques ou d'un usage inadapté.

## **ARTICLE 8 – DONNÉES PERSONNELLES**

Les données sont traitées conformément au RGPD.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression.

## **ARTICLE 9 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Les études, plans et schémas restent la propriété exclusive de SunStack SAS.

## **ARTICLE 10 – DROIT APPLICABLE ET LITIGES**

Le contrat est soumis au droit français.

Tout litige relève des tribunaux compétents de Roubaix.

---

## **FORMULAIRE DE RÉTRACTATION**

Je notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur l'installation photovoltaïque.

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_